

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ FNE PAYS DE LA LOIRE



PAYS DE LA LOIRE

ÉDITO

Jean-Christophe GAVALLET
président de FNE Pays de la Loire

Cette année 2025 fut encore riche pour notre association, malgré les rigueurs budgétaires qui se sont abattues sur l'ensemble du mouvement associatif. Nous avons continué nos actions dans tous les domaines avec cette priorité, faire vivre notre structure démocratiquement et collégialement en privilégiant l'attention au vivant et à la **défense de la biodiversité**.

Les causes de sa régression sont bien connues ; la pression anthropique étant la cause principale de la disparition des habitats naturels. L'intensification agricole vient notamment s'ajouter au dérèglement climatique. Nous ne l'oublions pas et c'est pour cela que nous veillons particulièrement aux moyens de décarboner l'activité humaine.

Ceci explique, pour ceux qui en douteraient, notre engagement dans la sobriété énergétique et dans les énergies renouvelables. Sortir des énergies fossiles et fissiles est notre objectif.

Dans le domaine des **énergies renouvelables**, nous avons vu en 2025 la finalisation du parc éolien en mer de Yeu-Noirmoutier dont nous avons accompagné le développement, veillant à ce que tous les engagements soient tenus.

Nous avons aussi participé à de nombreuses consultations sur les projets de **décarbonation** du Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire mais pas seulement. Le projet GoCo2 et ses multiples phases territoriales nous a largement occupés sur le second semestre. Sans compter le déploiement de l'agrivoltaïsme qui se développe plus rapidement que ce que nous pensions il y a encore un ou deux ans.

En ce qui concerne l'**estuaire de la Loire**, nous avons participé à de nombreuses réunions, concertations et colloques. Nous pensons qu'il va falloir remettre le chantier en route avec tous les partenaires autour de la table et notamment l'État pour assurer les arbitrages. Le projet de Parc Naturel Régional porté par la Région Pays de la Loire a retenu notre attention, mais ne peut pas être la solution unique pour le devenir de cet espace remarquable.



Nous avons aussi beaucoup œuvré pour obtenir une amélioration de la qualité de l'**eau** disponible dans la région et sur le sujet de la répartition de l'eau.

Nous avons eu l'espoir que les excès de certains représentants de la profession agricole étaient dus à une période pré-électorale des syndicats fin 2024-début 2025 et que nous pourrions reprendre un dialogue plus serein après les résultats connus. Malheureusement, quelques politiques se sont servis de cette ambiance pour proposer des solutions inacceptables enclenchant la surenchère.

La **mobilisation citoyenne** contre la loi Duplomb à l'été 2025 montre bien la rupture sur ce sujet avec la population. Dans toutes les commissions locales de l'eau auxquelles nous participons en Pays de la Loire, le débat, quand il peut se tenir, s'est tendu avec des exigences de solutions rapides et artificielles alors que les scientifiques prônent la sobriété et les solutions fondées sur la nature.

Cette fin de l'année 2025 fut difficile dans ce domaine bien que notre région soit restée largement en deçà les affrontements du Sud-Ouest de la France.





NOTRE ANNÉE 2025

3

NOTRE FÉDÉRATION

5

NOS PROJETS

7

NOS DOSSIERS

15

NOS FINANCES

24

NOS ASSOCIATIONS

28

NOTRE ANNÉE 2025



JANVIER

Webinaire sur les micro-plastiques

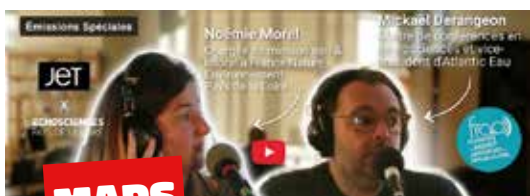
FNE Pays de la Loire était présente au webinaire de SOS Loire Vivante, aux côtés des Natexplorers, pour parler de la pollution microplastiques de la Loire et son projet "Ma Rivière Sans Plastique".



FÉVRIER

Visite de la station d'eau potable de Laval

Le 28 février, le groupe Eau de FE 53 a pu visiter, grâce à Laval Agglo, l'usine de production d'eau potable de la ville. Les explications passionnantes du technicien nous ont permis d'en apprendre plus sur les techniques de traitement de l'eau potable.



MARS

Emission radio "Eau : un enjeu de société"

Dans le cadre de cette série d'Echosciences Pays de la Loire, nous avons participé au 3^{ème} épisode, aux côtés de Mickaël DERANGEON "préserver l'eau, préserver notre santé"



AVRIL

Signature convention avec l'UNICEM Pays de la Loire

Dans le cadre du programme "Connaître et Comprendre les Carrières", nous avons signé la convention de partenariat technique entre l'UNICEM Entreprises Engagées Pays de la Loire et FNE Pays de la Loire



MAI

Consultation du SDAGE : stands sur les marchés

FNE Pays de la Loire est allée directement à la rencontre du public avec des stands sur les marchés de l'agglomération angevine pour parler de l'avenir de l'eau.



JUIN

Journée régionale méthanisation

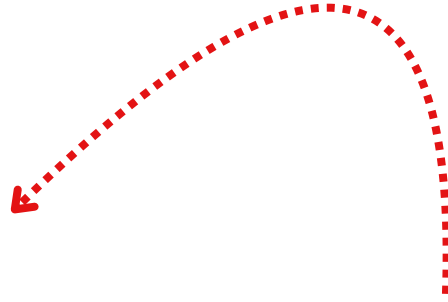
Dans le cadre de son cycle annuel sur le thème de la méthanisation, FNE Pays de la Loire a organisé à Angers une journée régionale réunissant une trentaine de bénévoles suivant ce cycle de montée en compétences sur le sujet.



DÉCEMBRE

Réunion publique élus Capt'Eau 44

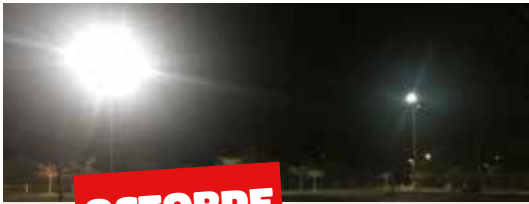
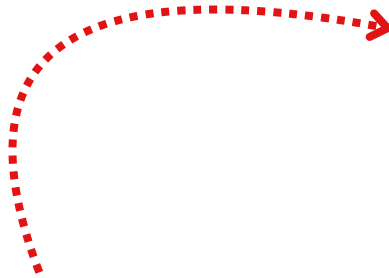
FNE Pays de la Loire est intervenue le 4 décembre lors d'une soirée organisée par un collectif d'élus transpartisans en Loire-Atlantique pour y porter notre plaidoyer pour une meilleure protection de la ressource en eau.



NOVEMBRE

Journée mix énergétique

À Angers, nous avons organisé avec RÉCIT une journée sur le mix énergétique en Pays de la Loire, avec le concours financier de FNE et de NaTran. Cette journée à destination de nos bénévoles fut l'occasion de faire le point sur le développement de chaque filière d'énergie renouvelable et de voir le chemin parcouru et à parcourir pour atteindre les objectifs à 2030



OCTOBRE

Campagne Sentinelles de la nuit

Nous avons décliné en Pays de la Loire la campagne nationale portée par FNE dans le cadre de Sentinelles de la nature pour recenser les éclairages illicites et/ou gênants. Ce sont 78 signalements qui nous ont été remontés en un mois.



SEPTEMBRE

Stage de citoyenneté à Angers

FNE Pays de la Loire a organisé 2 stages de citoyenneté "environnement" à Angers en 2025 dont celui du 25 septembre dans le cadre d'un travail avec les parquets d'Angers et de Saumur et les services de police de l'environnement.



JUILLET

Mobilisation contre la loi Duplomb

FNE Pays de la Loire, comme l'ensemble du mouvement FNE, s'est mobilisée contre le projet de loi Duplomb. Une pétition réclamant l'abrogation de cette loi a réuni dans l'été 2025 plus de 2,1 millions de signatures.



AOÛT

Intervention au Camp Climat 2025

Nous sommes intervenus lors du Camp Climat 2025 organisée à Nantes par Alternatiba et ANV-COP21 qui a rassemblé plus de 900 personnes sur 10 jours. L'occasion d'expliquer comment nous agissons pour faire respecter le droit de l'environnement et porter notre plaidoyer.



NOTRE FÉDÉRATION

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE C'EST :



Un réseau associatif

9 associations adhérentes
107 associations affiliées
47 643 militant.es

En 2025, FNE Pays de la Loire était adhérente :

- de France Nature Environnement
- d'Air Pays de la Loire
- du Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire
- du Mouvement Associatif des Pays de la Loire
- de PEFC-Ouest
- de L'inter Réseau de l'Économie Sociale et Solidaire (IRÉSA 49)
- du Groupement d'Employeurs Social et Solidaire (GESS 49)

Une association reconnue

FNE Pays de la Loire est la **fédération régionale** des associations de protection de l'environnement, créée en 2008. Vigie de l'environnement, elle est **association agréée** au titre du code de l'environnement et détient également l'agrément du ministère de la justice permettant de donner des consultations juridiques à ses associations membres. Elle siège dans plus de **50 commissions régionales** pour y être force de proposition, exprimant la défense de l'intérêt général en matière d'environnement. Elle possède l'habilitation de représentativité du code de l'environnement.

LA GOUVERNANCE



Une **assemblée générale ordinaire** qui s'est déroulée le 15 mars 2025 à Angers

Un **conseil d'administration** composé de 16 administrateurs qui s'est réuni à 6 reprises en 2025

Un **bureau** composé de 5 personnes et qui s'est réuni 5 fois

COMPOSITION



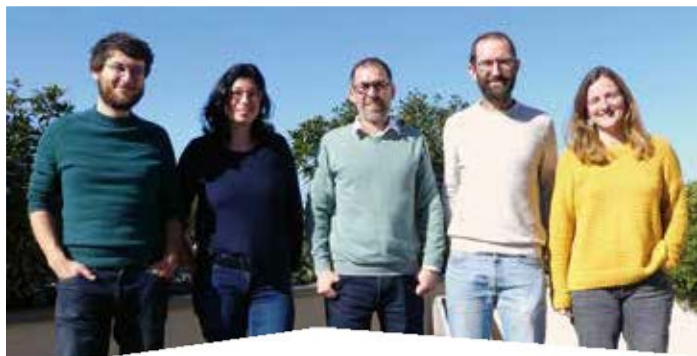
En 2025 :

- Pour FNE Loire-Atlantique : Jean-Pierre DUVAL et Christine ERCEAU
- Pour FNE Anjou : Florence DENIER-PASQUIER et Sophie JONVILLE
- Pour FE 53 : Isabelle DREYFUS et Jean-Marc LALLOZ
- Pour FNE Sarthe : Jean-Christophe GAVALLET et Blanche IMPERIALI
- Pour FNE Vendée : Bernard BERTHAUD et Yves LE QUELLEC
- Pour Bretagne Vivante : Philippe ROLLAND et Jean-Yves TENAUD
- Pour la Coordination régionale LPO Pays de la Loire : Bruno GAUDEMER
- Pour le Groupe Chiroptères Pays de la Loire : Sylvie DESGRANGES
- Pour Virage Énergie Climat Pays de la Loire : Jean-Claude CLÉMENT

L'ÉQUIPE SALARIÉE

En 2025, l'équipe était composée de **5 salariés** (4,4 ETP) :

- Valérian POYAU - chargé de mission "Énergie"
- Aurélie NICOLLE - assistante administrative
- Xavier MÉTAY - directeur
- Benjamin HOGOMMAT - responsable juridique
- Noémie MOREL - chargée de mission "Eau et Littoral"



Nous avons accueilli pendant 6 mois un **stagiaire juridique** : Xavier MARTINEAU dont le travail a été fortement apprécié par toute l'équipe bénévole et salariée, ainsi qu'une stagiaire de seconde pendant 2 semaines, Oriane LLEONART.



SUR LES RÉSEAUX ET DANS LA PRESSE

Nos actions ont davantage de poids si elles sont connues et reconnues. Pour toucher le grand public et les décideurs locaux, FNE Pays de la Loire est présente sur les **réseaux sociaux** : [Facebook](#) (plus de 2 200 abonnés), [Instagram](#) (1 300 abonnés) et LinkedIn.

A noter au mois de mai 2025, la mise en ligne de notre nouveau **site internet**. Cela a demandé un fort investissement pour reprendre l'historique du site précédent et préparé le contenu du nouveau. Nous sommes satisfaits de ce nouveau site Internet qui fait parti de la "ferme de sites" du mouvement FNE et permet de partager actualités et articles avec les autres associations membres.

Nous interagissons également régulièrement avec la **presse régionale** et parfois nationale (journaux, radio, télévision), que ce soit par la voie des communiqués de presse ou en répondant à des sollicitations sur des actualités ou sujets précis. En 2025, nous avons publié **5 communiqués de presse** et avons comptabilisé plus d'une **quarantaine de reprises ou interventions** dans les médias avec notamment une intervention sur France 3 Pays de la Loire et une autre sur BFM.



En novembre 2025, FNE Pays de la Loire a également cosigné une **tribune** avec plusieurs associations régionales "L'environnement, enjeu majeur d'un avenir qui se construit aujourd'hui" pour appeler à un sursaut politique et budgétaire sur ce sujet crucial.



NOS PROJETS

Tout en continuant ses missions de base, FNE Pays de la Loire a mené en 2025 plusieurs **projets « phares »** avec notamment :

- la consultation sur l'avenir de l'eau
- Sentinelles de la Nature
- le cycle de montée en compétences sur la méthanisation
- la journée régionale sur l'éolien en mer
- de nombreux stands et formations

LA CONSULTATION SUR L'AVENIR DE L'EAU



L'année 2025 a été marquée par les 6 mois de consultation du public sur les **grandes questions du futur SDAGE** (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) 2027-2033. Cette consultation vise à récolter l'avis des habitants et habitantes du bassin Loire-Bretagne sur les grands enjeux de la gestion de l'eau. Un questionnaire a été mis à disposition du public pour qu'il exprime ses priorités par rapport aux pistes d'actions imaginées pour la suite.

Afin d'accompagner et de vulgariser cette consultation du public, FNE Pays de la Loire a proposé **plusieurs actions de sensibilisation**.

Tout d'abord, FNE Pays de la Loire a réalisé un **microtrottoir** en allant à la rencontre des passants et passantes des rues d'Angers pour leur demander leur avis sur l'avenir de l'eau, les solutions à mettre en place... mais aussi voir leurs préoccupations, leurs connaissances, leurs visions. Ce microtrottoir a ensuite servi de base pour communiquer sur la consultation, que ce soit sur nos réseaux ou après de la presse et des **radios**. Il a notamment été repris sur les ondes de Radio G, de RCF Anjou et de Radio Prévert. FNE Pays de la Loire a également participé dans ce cadre à l'émission "l'eau, enjeu de société" aux côtés de M. DERANGEON pour Echo-sciences Pays de la Loire.

FNE Pays de la Loire est également allée directement à la rencontre du public lors de **stands**. Nous étions présents sur trois marchés à Angers et aux Ponts-de-Cé pour présenter la consultation dans des lieux inattendus, dans l'esprit du maraudage pédagogique, et également à l'écofestival organisé par l'association Hirondelle, membre de FNE Loire-Atlantique, à Chaumes-en-Retz. Au total, ce sont **137 personnes** qui se sont arrêtées sur nos stands et qui ont ainsi pris connaissance de la consultation. Afin de vulgariser un peu le questionnaire, FNE Pays de la Loire s'est prêtée au jeu des questions également.

Enfin, FNE Pays de la Loire était présente à l'Assemblée Générale de l'ADECC, association pour le développement d'une Économie Circulaire, réunissant une centaine de personnes. Lors d'une **table-ronde** en compagnie de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de l'animateur du captage de Ribou Christophe PUAUD et de la juriste Marine CALMET, nous avons pu rappeler l'implication citoyenne dans la protection de l'eau via la démocratie participative, avec l'exemple de la consultation du public en cours.



FNE Pays de la Loire a également contribué à la consultation directement en tant qu'**acteur de l'eau**. Nous avons fait des propositions d'amendements précis sur les différents enjeux du document. Mais nous avons aussi relayé la consultation auprès d'autres acteurs de l'eau que sont les associations membres ou amies, afin de faire vivre la démocratie participative et participé aux avis des instances dans lesquelles le mouvement FNE est représenté, comme par exemple dans certaines CLE ou au CESER Pays de la Loire.

[Retrouver notre dossier sur notre site internet](#)

SENTINELLES DE LA NATURE



Sentinelles de la Nature est un projet fédéral du mouvement FNE. Conçu dans une logique participative, il permet à chacun, bénévole d'association de protection de l'environnement ou simple citoyen, de signaler en quelques clics une dégradation de l'environnement ou, au contraire, une initiative positive. Les alertes sont traitées par une équipe constituée de bénévoles et de salariés afin d'accompagner la sentinelle dans la résorption de l'atteinte. Les alertes les plus significatives sont en outre rendues publiques sur le site internet. Ce projet est mené dans notre région, avec le soutien de FNE, l'OFB, la DREAL et le Conseil régional.

354 alertes ont été transmises sur la plateforme en 2025, dont la plupart (309) sont relatives à des dégradations. Comme indiqué dans le graphique ci-contre, les dépôts de déchets et les destructions de haies bocagères représentent à eux seuls plus de la moitié des dégradations constatées. De nombreuses démarches ont été engagées, soit par les sentinelles sur nos conseils soit par FNE Pays de la Loire ou une association membre, pour les dénoncer et y mettre fin lorsque c'est possible. Pour les cas les plus graves, des plaintes ont été portées en justice.

Organisée pour la troisième année, la campagne "**Sentinelles de la Nuit**" a permis de recueillir 78 alertes d'éclairages illégaux ou nuisibles, notamment des lampadaires boules interdits depuis le 1^{er} janvier 2025. Aux Sables d'Olonne, l'APNO (membre de FNE Vendée) a repéré et signalé 56 éclairages litigieux et en a fait état à la municipalité.

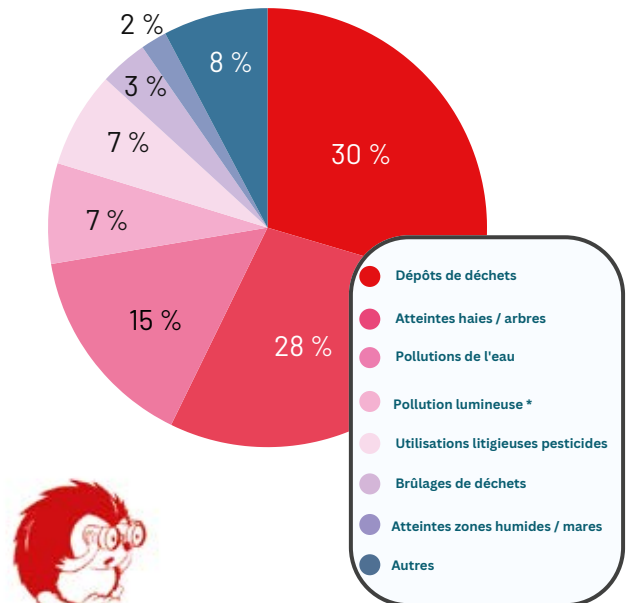


A côté des dégradations, **45 initiatives favorables** ont été signalées sur la plateforme : il s'agit notamment de ramassages de déchets, à l'image de ceux réalisées par l'association Espaces Naturels Ruaudinois (membre de FNE Sarthe). De nombreux chantiers de restauration de mares et replantation de haies ont également été signalés, qu'ils soient à l'initiative de citoyens, de collectivités territoriales ou d'associations (ex : plantation de vergers partagés par l'association Traict d'Union Mès Environnement, membre de FNE Loire-Atlantique)

Retrouvez l'intégralité du bilan Sentinelles de la Nature en 2025 en scannant ce QR Code :



Répartition thématique (dégradations)



* n'ont pas été comptabilisés les signalements relatifs à la campagne "Sentinelles de la Nuit"

2025 a également marqué **les 10 ans de Sentinelles de la Nature** ! L'outil a effectivement été lancé en Rhône-Alpes par la FRAPNA en 2015 avant que FNE n'en fasse un projet national en 2017. Depuis lors, les différentes régions de l'hexagone, la Guyane et Mayotte ont rejoint le projet (en 2019 pour FNE Pays de la Loire). Depuis 10 ans, ce sont :

- Plus de 28 000 citoyen·nes engagé·es ;
- Plus de 5 000 alertes par an ;
- De multiples supports documentaires élaborés à destination des sentinelles et des bénévoles associatifs.



Cet anniversaire a été l'occasion de produire de nouveaux documents de communication, disponibles sur le site Internet de FNE (livret de 10 ans de signalements, frise historique, portrait d'acteurs...) et de rénover l'application numérique, plus ergonomique qu'auparavant.



STAGES DE CITOYENNETÉ ENVIRONNEMENT

Pour la seconde année consécutive, FNE Pays de la Loire a organisé à Angers deux sessions du stage de citoyenneté à destination des **primo-délinquants ayant commis des infractions de faible ampleur** dans les différents domaines intéressant la protection de l'environnement (déchets, eau, faune et flore, espaces protégés, pesticides...). Encadré par une convention signée avec les parquets d'Angers et de Saumur et différents organismes de police (OFB, gendarmerie nationale, police nationale), ce stage vise à opérer une sensibilisation permettant d'éviter la récidive.



Le développement de tels stages est suggéré par la circulaire de politique pénale en matière de justice pénale environnementale du 9 octobre 2023, dans une logique d'adaptation de la réponse pénale aux spécificités de la délinquance environnementale. Le stage prend ainsi le pari d'une **sensibilisation dynamique des justiciables** et, indirectement, de leur entourage familial, social et professionnel, par des acteurs reconnus et motivés, pour une meilleure prévention des atteintes aux milieux naturels.

Donnant lieu à des présentations thématiques sur les principaux sujets environnementaux et faisant le lien entre la multiplication de "petites" atteintes et le contexte global de détérioration de l'environnement, le stage laisse aussi largement la parole aux stagiaires : il s'agit d'un échange permettant à chacun de se poser les questions pertinentes quant à l'impact de ses actions sur l'environnement et sur les limites posées par la réglementation quant à leur acceptabilité.

Ces deux sessions sont apparues comme **satisfaisantes** tant pour les organisateurs / intervenants que pour les stagiaires eux-mêmes, ainsi que tendent à le démontrer les questionnaires d'évaluation remplis anonymement en fin de session : les stagiaires estiment ainsi de façon très majoritaire que le stage leur a apporté des connaissances nouvelles, leur a été utile et a fait évoluer leur regard sur les enjeux de protection de l'environnement. Sans prétendre changer du tout au tout les pratiques des personnes concernées, le stage apporte ainsi sa pierre à la sensibilisation environnementale des acteurs de terrain.

OPÉRATION HÉRISSEON

En 2025, FNE Pays de la Loire a poursuivi l'animation de l'Opération Hérisson portée par FNE au niveau national. Nous avons notamment participé à la 3^{ème} édition de la **Fête du Hérisson** en septembre 2025 avec l'organisation de trois stands en Pays de la Loire pour sensibiliser le grand public à cette espèce protégée et à la protection de son environnement. Plusieurs associations du mouvement FNE en Pays de la Loire ont aussi réalisé des animations : FNE Sarthe à St Saturnin (72), Grain de Sable et Pomme de Pin à St Gervais-en-Belin (72), l'Association de Défense du Littoral Jardais à St Vincent-sur-Jard (85), Noctis Hérissons à Cholet (49).

L'**inventaire participatif** des hérissons vus vivants ou morts s'est poursuivi en 2025 et FNE Pays de la Loire l'a mis en avant à plusieurs reprises afin que le grand public puisse contribuer à cet outil en ligne. Les données récupérées sont transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle.

En 2025, ce sont au total **926 hérissons** qui ont été inventoriés en Pays de la Loire dont 746 vivants, 157 morts et 23 traces de présence ont été indiquées.

40% des hérissons inventoriés l'ont été en Loire-Atlantique, 23% en Maine-et-Loire, 18% en Vendée, 13% en Sarthe et 6% en Mayenne. Cela représente surtout la dynamique de prospection liée à la densité de population dans ces départements et à la dynamique de nos associations pour porter la communication autour de cet inventaire participatif et non la présence/absence de hérissons sur ces territoires.





NOS FORMATIONS

Cycle méthanisation

De mars à juin 2025, FNE Pays de la Loire a mis en place un **cycle de découverte et de travail** autour de la **méthanisation** : visites de méthaniseurs, interventions d'experts sur la base de nos interrogations, échanges entre bénévoles...



Ce cycle s'inscrit dans un contexte marqué par des ambitions fortes de la filière et des pouvoirs publics sur notre territoire régional, par un nombre important de projets en développement, mais aussi de nombreuses interrogations et débats sur le sujet au sein de notre mouvement (que ça soit au niveau national comme local).

L'objectif de ce cycle de travail était de réunir les bénévoles et les associations qui souhaitent découvrir ou approfondir leurs connaissances sur la méthanisation et de **créer un dialogue** afin de comprendre la situation spécifique en Pays de la Loire, d'explorer certains sujets et de définir (à l'issue du cycle) des **points de vigilance collectifs** et un positionnement lisible et partagé.

Ainsi **3 journées, 4 visites et 2 webinaires** ont été organisés réunissant au total plus de 40 personnes de toute la région.

L'occasion d'explorer de nombreux sujets parmi lesquels :

- Cultures intermédiaires, cultures principales et usages des sols ;
- Digestat, épandage, retour au sol et qualité des sols ;
- Qualité de l'eau, qualité de l'air ;
- Exploitation des méthaniseurs, trafic routier, formation des exploitants et contrôles ;
- Modèles agricoles, bien-être animal et place des agriculteurs ;
- Gouvernance et modèle économique ;
- Bilan GES, bilan énergétique ;
- Usages et transport bioGNV ;
- Dialogue et concertation locale...



Autant de points abordés lors de ces nombreuses rencontres grâce à des représentants de l'association AILE, de GRDF, des CIVAM, du Siéml, de FNE Bretagne et FNE Haut de France, mais aussi avec les **exploitants agricoles** nous accueillant sur leur site lors des visites.

Ce cycle nous a ainsi permis de développer notre compréhension de la méthanisation afin d'être plus efficaces dans notre **plaidoyer pour une méthanisation contribuant à l'amélioration des pratiques agricoles.**

La suite en 2026 avec la mise en place d'un groupe de travail régional et la poursuite des visites !

Photoscope et éoloscope

Une formation au Photoscope et à l'Éoloscope s'est tenue à la mi-janvier 2025 avec une partie de l'équipe (salariés et bénévoles) de Mayenne Nature Environnement, les référents du Groupe Énergie de FE 53 et un membre de Vents citoyens, réunissant ainsi une quinzaine de personnes.

Cette demi-journée a été l'occasion de monter en compétence et d'échanger sur les enjeux globaux de la **transition énergétique** et de **l'accueil d'énergies renouvelables** sur nos territoires. Chacun a aussi pu prendre en main les deux outils, et tester leur application sur un projet en développement sur le territoire.



Carrières : programme 3C - formations eau et biodiversité



Dans la continuité du **programme 3C (Connaitre et Comprendre les Carrières)** engagé en 2024 avec Bretagne Vivante, l'UNICEM Pays de la Loire et l'UNICEM Bretagne, FNE Pays de la Loire a organisé deux visites de carrières sous l'angle de la **thématique de l'eau et de sa gestion sur un tel site**. Nous nous sommes retrouvés le 21 octobre à Torcé-Vivers-en-Charnie (53) et le 31 octobre à Nyoiseau (49).



Bretagne Vivante et FNE Pays de la Loire ont organisé trois autres visites sur le thème de la **biodiversité**. Les rencontres ont eu lieu le 17 septembre à Bazouges-Cré-sur-Loir (72), le 18 septembre à Missillac (44) et le 24 septembre à Saint-Philbert-de-Bouaine (85).

A chaque fois, bénévoles et représentants des carrières ont pu échanger de façon constructive et interactive.

Journée technique éolien en mer

Le 20 juin 2025 à Saint-Jean-de-Monts (85), FNE Pays de la Loire a organisé une **journée technique sur le thème de l'éolien en mer**, avec l'appui et le concours financier de la Société Éolienne en Mer Yeu Noirmoutier (EMYN) et de FNE.

Cette journée, à destination première des bénévoles des associations de protection de la nature, a permis de réunir bénévoles associatifs, représentants de collectivités et représentants des services de l'État pour écouter des membres de l'équipe d'EMYN, de bureaux d'études et des universitaires nous présenter les premiers **retours d'expérience sur les travaux** en cours du parc éolien au large des **îles d'Yeu et de Noirmoutier** en Vendée (85).

Pour beaucoup, cela a été l'occasion de découvrir les **protocoles scientifiques** mis en place sur le site afin de connaître l'état zéro et de pouvoir suivre l'évolution du site (qualité de l'eau, sédiments, suivis halieutiques, suivi avifaune, ...) ainsi que les **programmes de recherches et développement** qui sont soutenus par le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) EMYN.

Cette journée, riche en enseignements et en échanges, a permis de répondre aux nombreuses questions des participants et d'enrichir les connaissances des bénévoles du mouvement FNE sur le sujet du développement des parcs éoliens en mer.



Formation sur la loi Littoral

Le 26 juin 2025, FNE Pays de la Loire a organisé auprès des bénévoles de FNE Loire-Atlantique une formation portant sur les **mécanismes juridiques de la loi Littoral** de 1986.

Il s'agissait de faire connaître ou approfondir la compréhension des règles de **limitation de l'urbanisation** posées par cette loi pour assurer un aménagement harmonieux de ces territoires particuliers (extension limitée de l'urbanisation des espaces proches du rivage, protection des espaces remarquables du littoral...). Illustrée par différents cas pratiques, cette formation a permis la montée en compétence de nos bénévoles afin qu'ils puissent plus facilement être force de proposition auprès des élus locaux.



En 2025, FNE Pays de la Loire a aussi proposé ou est intervenue lors de formations sur divers autres sujets :

- la participation du public à la prise de décision en matière d'environnement ;
- les mécanismes juridiques de protection des espaces naturels ;
- les obligations réelles environnementales ;
- la protection des captages d'eau potable ;
- ...

NOS ANIMATIONS

Soirée et journée Energie Mix



Dans le contexte actuel de fort développement des énergies renouvelables (EnR), le besoin de prendre de la hauteur s'est fait sentir afin de replacer ces projets dans une **trajectoire territoriale et collective**.

RÉCIT et France Nature Environnement Pays de la Loire ont continué leur rapprochement avec deux événements organisés ensemble en novembre 2025, pour explorer le mix énergétique des Pays de la Loire :

- **une soirée Énergie Mix** : un format d'animation ludique et pédagogique autour des principaux ordres de grandeur de la transition énergétique, et une mise en débat de grandes controverses... Avec la participation d'Enercoop Pays de la Loire et du Siéml.
- **une journée sur le mix énergétique en Pays de la Loire** : présentation des trajectoires Énergie/Climat de notre région, des scénarios possibles et souhaitables à l'horizon 2050, échanges sur les freins et leviers à la mise en œuvre de la transition énergétique, en explorant les sujets de la planification et de la gouvernance... Avec la participation de Air Pays de la Loire, de RTE, Virage Énergie Climat Pays de la Loire, Fibois, le Siéml, Mauges Communauté et l'association Énergie Citoyenne Loire et Mauges

L'objectif était double : d'une part, **écouter des experts pour comprendre** où nous en sommes sur la transition énergétique dans la région et mesurer le chemin qu'il reste à parcourir. D'autre part **créer le dialogue entre acteurs** de la protection de l'environnement et les collectifs et sociétés citoyennes de production d'EnR. Au total **plus de 70 personnes** ont participé à ces événements.



Ce partenariat devrait se poursuivre en 2026 !

La Grande Remontée

La Grande Remontée est une aventure fluviale où une **flotille de bateaux de Loire** remonte le fleuve de Saint Nazaire à Orléans. Lors de leur escale angevine le 7 septembre 2025, FNE Pays de la Loire a tenu un stand pour sensibiliser le public, très nombreux, à l'importance de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.



Festival Bass'in Vallées

Le 8 septembre 2025, nous étions au festival de musique de Cantenay-Epinard, Bass'in Vallées, en référence aux basses vallées angevines. Aux côtés de la LPO Anjou, nous avons pu parler protection de l'eau et de la biodiversité auprès d'un **public festif** !



Autres stands

Tout au long de l'année, nous avons également été présents sur d'autres événements pour sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement, et en particulier de l'eau : journée mondiale des zones humides à Angers (49), fête de l'eau à Pontchâteau (44), Campus Day à l'université d'Angers (49), forum de l'eau du Layon à Chemillé (49)...

Soirées cinés débats sur l'eau potable

Le collectif Santé et pesticides Sarthois, dont FNE Sarthe est membre, a organisé une **"quinzaine des pesticides"**, avec l'organisation de nombreux cinés-débats et conférences sur deux semaines en octobre. FNE Pays de la Loire était présente à certaines d'entre elles, en complément des bénévoles locaux, afin d'apporter son éclairage sur le sujet.



Tables rondes et conférences

En 2025, nous avons participé à plusieurs tables rondes / conférences. Nous étions notamment présents en octobre aux 50 ans de l'UFC Que Choisir du Maine-et-Loire sur le sujet **"L'eau potable, un enjeu essentiel pour l'avenir"** aux côtés d'un médecin, d'un agriculteur bio et d'une technicienne de rivière pour des échanges riches et complémentaires. Nous sommes également intervenus lors d'un colloque de Nantes Université "microbiote, polluants et santé mentale" pour une table ronde sur **"l'environnement, un défi de santé publique"** afin de représenter le monde associatif aux côtés de représentants institutionnels. Enfin, en décembre 2025, nous sommes intervenus lors du colloque Erdre Vivante des Amis de l'Erdre pour présenter la **protection juridique des zones humides**.





NOS DOSSIERS

Comme tous les ans, FNE Pays de la Loire travaille, en lien avec son mouvement associatif, sur un grand nombre de dossiers, de thématiques, de projets, etc. Un **travail de fond** est réalisé sur l'ensemble des sujets environnementaux et c'est bien souvent l'actualité qui fait travailler FNE Pays de la Loire davantage sur tel ou tel sujet. Derrière tous ces dossiers, ce sont **des dizaines de bénévoles actifs** qui prennent part aux échanges avec leurs connaissances du terrain, du jeu d'acteurs local et leur volonté de protéger l'environnement. Nous portons **notre plaidoyer** dans de nombreuses instances ou commissions régionales et nous nous mobilisons pour participer au débat public sur les sujets environnementaux. Quand cela nous semble nécessaire, nous n'hésitons pas à saisir la justice.

Pour 2025, nous avons choisi de vous présenter les sujets ou dossiers suivants.

INSTANCES ET COMMISSIONS



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Deux bénévoles siègent au CESER des Pays de la Loire pour FNE Pays de la Loire : Jean Christophe GAVALLET et Catherine BELIN (également membre du bureau depuis octobre 2025). Les **rapports** en lien avec les problématiques suivies par FNE Pays de la Loire auxquels nos représentants ont contribué sont : « *Le soutien à la rénovation énergétique des logements en Pays de la Loire : enjeux, freins et perspectives pour la région Pays de la Loire* » et « *Zéro Artificialisation Nette : des leviers pour les territoires ligériens* ».

FNE Pays de la Loire a également participé aux **avis et contributions** faites en 2025 sur des sujets variés :

- la consultation sur les documents « *Enjeux du SDAGE Loire Bretagne* » et « *Enjeux de la gestion du risque inondation* » (avec un avis globalement favorable) ;
- le bilan intermédiaire du Contrat Plan État Région, en particulier ce qui concerne la gestion de la ressource en eau (avec un avis plutôt critique) ;
- la consultation sur la feuille de route COP (Conférence des Parties) régionale (avec un avis critique) ;
- la phase 2 de la saisine IA avec une contribution sur l’empreinte environnementale de l’IA (négatif / positif) ;
- le Rapport développement durable 2024 de la Région (avec un avis très critique).

Par ailleurs, de nombreux échanges ont eu lieu sur le **projet d’amendement visant à supprimer les CESER** en commission spéciale de l’Assemblée nationale chargée d’examiner le projet de loi de simplification de la vie économique.

COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

FNE Pays de la Loire est représentée au Comité de Bassin Loire-Bretagne par deux bénévoles, Régine BRUNY et Marie FORTIN, et siège aussi au conseil d’administration de l’Agence de l’eau. Ce mandat de 6 années doit s’achever le 31 décembre 2026. Nous sommes également inscrits dans toutes les commissions du Comité de bassin et du conseil d’administration et nos bénévoles assurent les présidences de la commission Évaluation de la politique d’intervention et de la commission Communication.

En 2025, le **12^{ème} programme d’intervention** est entré en vigueur pour une durée de 6 ans. Il détermine les domaines et les conditions d’action de l’Agence de l’eau, prévoit le montant des recettes et dépenses nécessaires à sa mise en œuvre, conformément au code de l’environnement pour préserver la ressource en eau et la biodiversité, et pour faire face aux effets du dérèglement climatique.

Le Comité de bassin a également validé en 2025 **l’état des lieux de la qualité des masses d’eau** du bassin qui sera une des bases du futur SDAGE Loire-Bretagne.

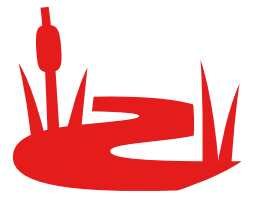
CONSEIL MARITIME DE FAÇADE NORD ATLANTIQUE MANCHE OUEST

Le CMF NAMO est l’instance privilégiée de la planification de l’espace maritime, dans le cadre de la Stratégie Nationale Mer et Littoral. C’est au sein de ce conseil et de sa commission permanente que les associations dont FNE Pays de la Loire s’impliquent massivement, notamment à l’occasion de la révision du Document Stratégique de Façade (DSF). Les enjeux portés par les représentants associatifs y sont vastes : eaux de baignade, zones de protection forte (ZPF), sites Natura 2000 et énergies marines renouvelables. En 2025, FNE Pays de la Loire est représentée par deux bénévoles (dernière année de leur mandat) : Mireille BOURDON et Maryvonne GUÉRIN-DAVIER.

Nos associations déplorent **l’absence d’évaluation de la stratégie précédente** et le **manque de cadrage politique pour les ZPF**. L’ambition est jugée insuffisante, avec un objectif de protection de seulement 3 % pour la façade NAMO contre 10 % au niveau national. Par ailleurs, le réseau conteste le **projet d’arrêté sur le Bon État Écologique (BEE) des eaux marines**, dénonçant des seuils moins exigeants que les recommandations européennes, notamment sur la perte d’habitats (seuil de 10 % contre 2 % préconisé).

Les plaidoyers défendus sont travaillés en amont au sein du réseau OML NAMO (voir page 22).

FNE Pays de la Loire siège également dans de nombreuses autres commissions et instances : le Comité Régional Énergie, la Commission Régionale des Aides de l’ADEME, le Conseil de Développement du Grand Port Maritime Nantes St Nazaire, le Comité Régional Biodiversité, l’Assemblée Régionale Mer et Littoral, la Commission Régionale Forêt et Bois, la Commission Régionale pour l’Agro-Environnement et le Climat, le Conseil Régional d’Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale, la Commission Régionale de la Santé et de l’Autonomie, ...



L'animation du groupe des référents Eau en Pays de la Loire

Pour accompagner au mieux les nombreux bénévoles du mouvement impliqués dans les instances de gouvernance de l'eau (CLE, Comité de Bassin, Comité départementaux de l'eau, COPIL des captages prioritaires...), FNE Pays de la Loire s'implique au sein des **groupes départementaux thématiques** des fédérations départementales. La fédération, via le travail de Noémie, facilite le lien entre les différents membres et groupes, participe à l'organisation et l'animation des réunions, assure le partage d'expériences, d'informations et d'actualités ainsi que la montée en compétence et le portage du plaidoyer via des formations, des visites, des rencontres avec d'autres acteurs associatifs ou institutionnels...

En 2025, **11 rencontres** ont eu lieu au sein des différents groupes départementaux, dont certaines élargies à d'autres acteurs associatifs sur le sujet santé / pesticides. De plus, **plusieurs formations** ont eu lieu : le groupe Eau de FE 53 a visité l'usine de production d'eau potable de Laval et a bénéficié d'une formation sur la protection des captages ; le Groupe de Travail eau de FNE Loire-Atlantique s'est formé sur la gouvernance de l'eau et sur les captages... et au niveau régional, un atelier a été organisé en fin d'année sur les études HMUC (hydrologie, milieux, usages, climat). En effet, en cours sur de nombreux bassins en Pays de la Loire, ces études, qui évaluent les volumes disponibles pour les usages humains dans le respect des besoins de la biodiversité, sont régulièrement remises en cause par certains représentants agricoles qui demandent leur conditionnement à des études socio-économiques. Entendus par le sénateur Duplomb et la préfète de bassin, ces études sont donc mises en pause. Nous avons réfléchi collectivement pour mieux comprendre les enjeux en cours et savoir comment se positionner.

Le SAGE Vilaine

Lancée depuis plus de trois ans, la révision du SAGE Vilaine a connu bien des péripéties en 2025. Appuyée par un large processus de **concertation**, la CLE de ce SAGE, s'étendant sur 5 départements dont le 44, 49 et 53, avait abouti à un **projet ambitieux**, malgré les **compromis**, notamment vis-à-vis de la préservation des zones humides ou de la limitation de certains pesticides sur maïs sur les zones à plus gros enjeux pour l'eau potable. Le projet avait été adopté par la CLE, sans vote contre, avant d'être soumis à la consultation fin 2025, recevant une majorité d'avis favorables. Mais les syndicats agricoles FNSEA et CR, avec le soutien de certains élus et de l'État, s'y opposent, allant même, dans un déni démocratique, jusqu'à faire annuler des réunions de la CLE par la force...



FNE Pays de la Loire et ses associations membres se mobilisent au sein du collectif d'acteurs en faveur du SAGE Vilaine pour que le document puisse aboutir afin de mieux protéger l'eau et les milieux naturels. FNE Pays de la Loire siège à la CLE via son représentant ; nous avons participé à l'organisation d'une **manifestation** à Redon le 22 février avec Eau et Rivières de Bretagne, le Collectif de Soutien aux Victimes de Pesticides de l'Ouest, les fédérations de pêche, la MCE, l'UFC... ; de nombreuses **réunions** ont eu lieu toute l'année pour suivre ce dossier ; FE 53 a pu déposer une **contribution** lors de la consultation publique avec l'aide de la fédération régionale... Et nous continuerons de nous impliquer dans ce dossier emblématique en 2026.

Le SAGE Sarthe amont

Un autre SAGE des Pays de la Loire était en cours de révision en 2025 : celui du bassin de la Sarthe amont. FNE Pays de la Loire, avec ses fédérations FE 53 et FNE Sarthe, a participé aux différents **ateliers de concertation** ainsi qu'au **comité de rédaction** du projet de SAGE ayant eu lieu cette année. La révision d'un SAGE est toujours un moment important de la vie démocratique, avec des possibilités d'amélioration du niveau de protection de l'eau pour atteindre le bon état. D'autant plus que sur Sarthe amont, l'étude HMUC était finalisée et le partage de l'eau ainsi que l'amélioration de l'état des milieux étaient au cœur des échanges.



Lutte contre les excès de l'élevage intensif



Par un arrêt du 21 novembre 2025, la cour administrative d'appel de Nantes a rejeté la requête par laquelle un exploitant agricole faisait appel d'un jugement annulant l'autorisation d'extension de sa porcherie industrielle de Guéméné-Penfao (44). En cause, le passage de 4 486 à 6811 animaux dans ces installations situées au sein d'un bassin versant dont la masse d'eau (celle du Don) est dans un état très préoccupant s'agissant de sa pollution par les nitrates. Saisie par FNE Pays de la Loire et plusieurs associations de son mouvement (Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, LPO 44, Collectif sans pesticides de Massérac), la justice avait estimé que l'étude d'impact de ce projet d'extension n'examinait pas de façon suffisante **l'impact des épandages des effluents d'élevage sur la qualité de l'eau.**

Entre temps, l'exploitant avait toutefois obtenu une nouvelle autorisation d'extension, prise sur la base d'une étude d'impact complétée. Cette dernière élude néanmoins encore et toujours la question sensible de l'augmentation de la quantité d'azote épandu, ce alors même que le SAGE du bassin de la Vilaine vise une **réduction de 20% du flux d'azote arrivant à l'estuaire de la Vilaine.** Pire, l'autorisation acte une extension plus importante que celle ayant fait l'objet d'une annulation, avec un passage à 7 310 animaux !

En dépit d'un avis de l'autorité environnementale très critique quant à la qualité de l'étude d'impact, nos associations (rejointes par FNE Loire-Atlantique) n'ont une nouvelle fois pas été entendues par l'administration, qui a accordé une autorisation à la légalité très fragile. En octobre 2025, **un recours a par conséquent été exercé** par les associations à l'encontre de la nouvelle autorisation d'extension de la porcherie, dans l'objectif de protéger la qualité des eaux du Don.

Une pollution récurrente des eaux examinée par la justice



Des installations d'élevage bovin à Vouvant (85) engendrent depuis de nombreuses années des rejets réguliers d'effluents dans les milieux naturels. Ceci est lié tant à la vétusté des installations (absence d'étanchéité des stockages) qu'aux mauvaises pratiques agricoles exercées sur place (abreuvement direct dans les milieux naturels, destruction de prairie par du surpâturage, etc.). La pollution engendrée est d'autant plus grave qu'elle intervient dans le lac de Pierre-Brune, intégré au complexe hydraulique de Mervent, **ressource d'eau potable pour environ 55 000 Vendéens.**



Connue par l'administration *a minima* depuis 2013, cette pollution n'a jamais cessé en dépit des mises en demeure adressées à l'exploitant, en raison principalement du refus de celui-ci de réaliser les investissements qui s'imposent. Une procédure judiciaire a par conséquent été initiée, à laquelle FNE Pays de la Loire et FNE Vendée se sont associées.

C'est un **jugement en demi-teinte** que le tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon a rendu le 9 décembre 2025. Si la société est bien condamnée pour la contravention de rejet direct d'effluents agricoles dans les eaux, elle est en revanche relaxée pour le délit d'irrespect des règles de protection du captage, celles-ci lui ayant été notifiées tardivement par l'exploitant, Vendée Eau.

La pollution se poursuivant sur place suite à cette condamnation légère, une nouvelle plainte est à l'étude.



BIODIVERSITÉ



Un PNR pour l'estuaire de la Loire ?

La voilà ! De quoi ? Et bien l'idée de créer un cinquième **Parc Naturel Régional** en Pays de la Loire et ce, sur le territoire de l'estuaire de la Loire, qui pourrait s'étendre au lac de Grand Lieu. Porté par le Conseil régional des Pays de la Loire, ce projet a été officiellement lancé le 16 septembre 2025 lors d'une réunion d'un grand nombre d'acteurs du territoire concerné. Le Conseil régional se donne jusqu'à fin 2026 pour envoyer à l'Etat une étude d'opportunité et animera pour cela plusieurs sessions de réunions en 2026.

FNE Pays de la Loire et plusieurs associations de son mouvement sont ou seront associées à ce travail (Bretagne Vivante, LPO Loire-Atlantique, FNE Loire-Atlantique, SNPN, ...).

Nos associations voient dans cet outil du PNR l'occasion de créer un lieu de gouvernance de l'estuaire de la Loire et donc un **lieu de dialogue et d'acculturation aux enjeux environnementaux**. Cela ne doit cependant pas faire oublier que l'estuaire de la Loire a grand besoin d'une protection forte pour la biodiversité. C'est un autre chantier, qu'il ne faudrait pas laisser de côté !



Trafic d'oiseaux...

Par jugement du 11 juin 2025, le tribunal correctionnel du Mans a sanctionné plusieurs personnes s'étant adonné en Sarthe à un trafic d'oiseaux protégés, en particulier des chardonnerets élégants. Lucratif, ce trafic de spécimens prélevés dans le milieu naturel participe au déclin de la biodiversité en **empêchant la reproduction naturelle** des espèces concernées. Les prévenus ont interjeté appel de la décision, comme l'ont fait à titre incident FNE Pays de la Loire et la LPO Sarthe : leurs constitutions de parties civiles ont curieusement été rejetées par le tribunal, à la différence de FNE Sarthe et certaines associations nationales.

...et de civelles

Le trafic de civelles, alevins de l'anguille, est encore trop courant dans l'estuaire de la Loire et aux abords des fleuves côtiers vendéens. Il fragilise encore davantage une espèce classée depuis 2008 comme étant **"en danger critique d'extinction"** sur la liste rouge de l'UICN.

Un nouveau trafic a été jugé par le tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon le 3 février 2025 après une enquête approfondie ayant notamment permis d'identifier différents viviers permettant le stockage de **centaines de kilos de civelles** dans l'attente de leur transport pour la vente. Les quatre individus poursuivis ont été reconnus **coupables de trafic en bande organisée** et condamnés à des peines d'emprisonnement ainsi qu'au versement de dommages et intérêts aux parties civiles, FNE Pays de la Loire et FNE Vendée.



De nouvelles condamnations pour des destructions de haies



Les destructions de haies sont une cause majeure de l'érosion de la biodiversité, en particulier des espèces inféodées aux milieux agricoles. En témoigne la disparition de 30% des effectifs d'oiseaux en milieux agricoles en 30 ans (suivi des oiseaux communs 1989-2019) avec une forte responsabilité des pratiques agricoles intensives (disparition des éléments structurants du bocage, utilisation de pesticides...).

Malgré une prise de conscience progressive de cette problématique et les initiatives de protection et de replantation engagées par de nombreux agriculteurs, parfois avec des financements publics, **la tendance demeure celle d'une diminution du linéaire de haies.** Ceci résulte parfois de destructions illégales (haie protégée par le PLU, présence d'espèces protégées, irrespect de la conditionnalité des aides de la politique agricole commune...).

C'est la raison pour laquelle FNE Pays de la Loire et ses associations membres ont en 2025 de nouveau agi en justice avec succès pour dénoncer de tels agissements :

- le 8 janvier 2025, le tribunal correctionnel du Mans a reconnu coupable un exploitant agricole ayant **abattu 23 vieux arbres têtards que la chambre d'agriculture lui avait pourtant demandé de maintenir** dès lors qu'ils abritaient des insectes protégés (pique-prunes et grands capricornes) ;
- le 16 septembre 2025, la cour d'appel d'Angers a confirmé la condamnation d'une société de travaux agricoles ayant arraché une haie constituant l'habitat de plusieurs espèces protégées (dont la chouette effraie). L'arrachage s'était fait **en dépit de l'opposition faite par la préfecture** au titre de la conditionnalité des aides de la PAC. Cette décision de justice vient relativiser l'impact de la réforme issue de la loi d'orientation agricole du 24 mars 2025, qui réservait les infractions aux cas d'actes volontaires ou de "négligences graves"... dont on constate qu'ils sont bel et bien les cas poursuivis en pratique.

Obligations légales de débroussaillage et biodiversité

L'identification récente de plusieurs bois et forêts de la Sarthe et du Maine-et-Loire en tant que massifs exposés au risque d'incendie conduit à la mise en œuvre d'obligations légales de débroussaillage (OLD). Celles-ci doivent être mises en œuvre par les propriétaires de terrains ou exploitants d'installations diverses (chantiers, industries, infrastructures de transport, lignes électriques...).

De par la nature de ces OLD (élagage, coupe, broyage de la végétation), celles-ci sont susceptibles de nuire à la biodiversité. Une concertation a par conséquent été lancée à l'échelle des deux départements pour déterminer le contenu précis de ces obligations et les **façons de limiter l'impact qu'elles peuvent avoir pour la biodiversité.** FNE Pays de la Loire s'est investie dans cette concertation et a obtenu un certain nombre d'avancées pour préserver la biodiversité.





Animation fédérale et suivi des projets EnR

L'année 2025 a été l'occasion de poursuivre le déploiement de notre action en faveur de la **conciliation entre transition énergétique et protection de l'environnement**, dans un contexte de fort développement des projets agrivoltaïques. FNE Pays de la Loire, via le travail de Valérian, accompagne les bénévoles des fédérations départementales sur les sujets et projets liés à l'énergie, que ça soit par la participation aux **Groupes Énergie** départementaux que via le lien aux **représentants FNE en CDPENAF** (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

Par ailleurs, FNE Pays de la Loire a joué son rôle de tête de réseau en allant à la **rencontre des acteurs économiques des filières** d'énergie renouvelable à la fois directement (34 entreprises rencontrées) mais aussi via leurs représentants (SER, France Renouvelables, Atlansun, Méthatlantique...). Ces échanges nous ont permis de prendre connaissance de plus de 160 projets et de faire valoir nos exigences et recommandations.

Nous avons aussi participé activement au **Comité Régional de l'Énergie** afin que la sobriété et la protection de l'environnement ne soient pas oubliées, et que les objectifs de production d'énergie renouvelable locale soient à la hauteur des enjeux.

Photovoltaïque et méthanisation

Ces deux technologies ont fait l'objet d'un travail particulier de notre part en 2025 afin d'orienter leur développement sur notre territoire pour qu'il soit le plus durable et favorable à l'environnement possible, dans une logique de dialogue environnemental.

Près de **20 projets de méthanisation et plus de 100 projets photovoltaïques** ou agrivoltaïques ont été suivis en 2025 à des étapes différentes (prise de connaissance, rencontre du porteur de projet, visite de site, participation en CDPENAF, expression en consultation publique, etc.).



Décarbonation

→ Projet GOCO2

Le projet GOCO₂ est un projet de **transport de CO₂ par canalisation** sur plusieurs départements du Grand Ouest: Deux-Sèvres, Mayenne, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et en marge l'Ille-et-Vilaine.

L'objectif est de récupérer le CO₂ dit « *fatal* » émis par différents industriels (Lafarge à St Pierre-la-Cour (53), Lhoist à Neau (53) et Hedeilberg Material à Airvault (79)) et de l'amener sur le terminal d'Elengy à Montoir-de-Bretagne (44), afin qu'il soit liquéfié puis transporté par bateaux en vue d'être stocké dans des réservoirs géologiques permanents en mer du Nord. Une partie du CO₂ émis sera prélevé sur le port de St Nazaire pour des usages spécifiques et notamment la production de carburants de synthèse ou produits dérivés (voir projet Take Kair). A terme, des réseaux de collecte, dimensionnés pour de plus petits émetteurs, pourraient être raccordés à cette canalisation.

Une **concertation préalable** sous l'égide de la CNDP a eu lieu entre le 29 septembre et le 19 décembre 2025. FNE Pays de la Loire s'est fortement impliquée dans la participation à cette concertation et a pu animer un groupe de travail inter-associatif regroupant les associations des différents départements concernés.

FNE Pays de la Loire, avec ses associations membres, a participé à un grand nombre de **réunions et de webinaires**, est intervenue lors de certaines **plénières** pour présenter les impacts environnementaux d'un tel projet et a rédigé un **cahier d'acteur inter-associatif**.

Une concertation continue va se lancer en 2026 et FNE Pays de la Loire ne manquera pas d'y être active.

→ Take Kair

Take Kair est un projet de construction et d'exploitation, à l'horizon 2030, d'une usine de production de **e-carburants**, principalement à destination de l'aviation afin de décarboner le trafic aérien. L'usine serait construite à Donges, sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire. Ce projet utiliserait une partie du CO2 (uniquement du CO2 biogénéré) qui arriverait sur le port de St-Nazaire via la canalisation du projet GOCO2.

Lancée fin 2024, la **concertation publique**, sous garants de la CNDP, s'est terminée début mars 2025. FNE Pays de la Loire et un certain nombre de ses associations membres en Loire-Atlantique ont activement participé : présence aux réunions publiques, à l'atelier « environnement », rédaction d'un cahier d'acteur inter-associatif...

La concertation continue avec les acteurs du territoire a été lancée le 9 septembre 2025 par une réunion publique. FNE Pays de la Loire fait partie des acteurs qui participent à cette concertation.

→ ZIBAC: rencontre avec les porteurs de projet

Le 26 septembre 2025, FNE Pays de la Loire a organisé à St-Nazaire une **rencontre entre associations et porteurs de projet de décarbonation** avec le concours du Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire. Ce second rendez-vous, après celui de septembre 2024, à Nantes, a permis à une trentaine de bénévoles issus d'une dizaine d'associations différentes d'échanger avec les porteurs de projet (Natran, EDF, RTE, Elengy, ...) sur les dossiers suivants : ZIBAC, GOCO2, Take Kair, GreenCoast, renforcement électrique de l'estuaire.

→ OCÉAN - MER - LITTORAL



Le **réseau Océan-Mer-Littoral Nord Atlantique Manche Ouest (OML-NAMO)** rassemble des associations issues des deux fédérations régionales Bretagne et Pays de la Loire. Leur force vive : une expertise militante avec une vision ambitieuse pour reconquérir le bon état écologique des écosystèmes marins et protéger un milieu naturel exceptionnel. Le pilotage est assuré par Mireille BOURDON (FNE Pays de la Loire) et Christophe LE VISAGE (FNE Bretagne). Virginie ANTOINE (Bretagne Vivante) et Maëlle TURRIES (ERB) sont les deux salariées qui accompagnent l'animation du réseau.



L'éolien en mer : contexte social tendu

Face aux collectifs « anti-éoliens », le réseau rappelle la nécessité de construire un **discours solide pour contrer la désinformation** tout en maintenant ses propres exigences environnementales. Des échanges réguliers sont engagés avec les services de l'Etat, la CNDP, et les porteurs de projet, que ce soit dans le cadre des concertations obligatoires ou initiés de façon spontanée.

Ouverture du réseau et plaidoyer

Le Réseau OML NAMO déploie une activité de plaidoyer intense, souvent technique, pour influencer les politiques publiques maritimes, souvent jugées insuffisamment ambitieuses par les associations. La **rédaction d'un manifeste sur la pêche durable** a été lancée en 2025 pour définir des critères de durabilité et mieux comprendre les impacts des pratiques actuelles.

Le fonctionnement du réseau se veut ouvert : très régulièrement, les membres du réseau organisent des **temps de discussion** (dont des webinaires) avec d'autres acteurs du milieu marin. Le réseau a ainsi pu échanger en 2025 avec RTE, Pennavel (lauréat A05), Pleine Mer, Ifremer, des scientifiques, des élus (conseil régional Bretagne), etc.



MINES

Permis exclusifs de recherche minière

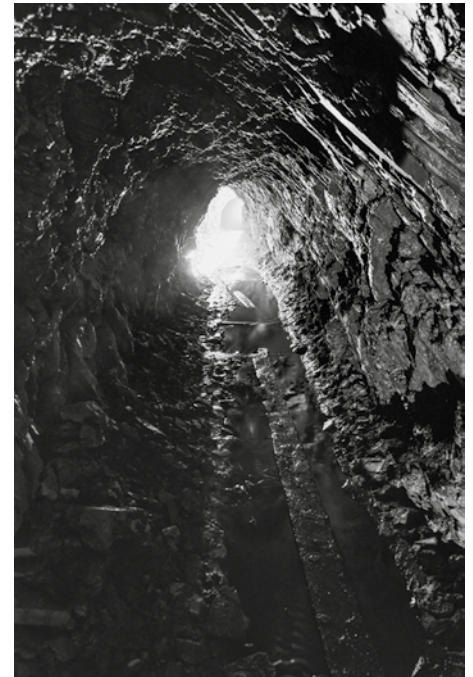


Les projets d'exploration minière de la start-up "Breizh Ressources", détenue à 100% par une société canadienne, se sont précisés au cours de l'année 2025. Deux de ces projets concernent la région Pays de la Loire :

- le projet "Belenos", dont le périmètre couvre 18 communes situées à la frontière entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire (440 km²);
- le projet "Taranis", principalement localisé en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan mais qui déborde sur deux communes de Loire-Atlantique.

La société a déposé dès 2023 plusieurs demandes de permis exclusifs de recherche minière (PERM). Ils visent l'organisation d'opérations de recherche de gisements de différents métaux (étain, antimoine, or, cuivre, molybdène...) avant que ne soient envisagées des exploitations dans un second temps.

Soumis à consultation publique à l'été 2024, ces permis ont fait l'objet d'une seconde consultation au printemps 2025 après que les dossiers aient été complétés par la réalisation d'une évaluation environnementale (comprenant une étude d'impact). Vu les **différentes insuffisances de cette évaluation** (impacts sur les captages d'eau potable, les zones humides, la biodiversité...), FNE Pays de la Loire a de nouveau délivré un avis défavorable aux côtés de FNE Loire-Atlantique et FNE Anjou.



Les deux PERM ont été accordés le 3 décembre 2025. **FNE Pays de la Loire entend les contester en justice.**

Les craintes des conséquences environnementales potentiellement sévères d'exploitations minières ne peuvent que nous faire nous élever contre l'octroi de ces PERM, qui favoriseront dans un second les éventuelles concessions accordées au porteur de projet. Nous déplorons en outre que de tels projets avancent sans que la politique nationale des ressources et des usages du sol et du sous-sol, ainsi que sa déclinaison régionale, n'aient été adoptées à ce jour alors qu'il s'agit de documents de cadrage obligatoires.

AUTRES DOSSIERS JURIDIQUES

Les dossiers suivis par FNE Pays de la Loire, notamment ceux développés dans le présent rapport d'activité, supposent souvent un examen juridique et donc l'expertise du responsable juridique de notre fédération régionale. Lorsque la situation l'exige, FNE Pays de la Loire saisit la justice afin de faire respecter ses intérêts statutaires, à savoir la préservation de la nature et de l'environnement.

En 2025, cela s'est notamment traduit par l'engagement de **7 plaintes et constitutions de partie civile** pour des atteintes à l'environnement, notamment suite à des signalements opérés sur Sentinelles de la Nature. Par exemple, FNE Pays de la Loire a été amenée à porter plainte pour l'exploitation non-conforme d'une carrière à Mésanger (44), une pollution du Layon à Bellevigne-en-Layon (49), le défrichement illicite d'un espace boisé classé à Gennes-Val-de-Loire (49), ...

Ces chiffres ne traduisent cependant qu'une partie de l'activité juridique de la fédération, qui par son attitude constructive et ses actions de médiation, parvient régulièrement à aboutir à des améliorations des dossiers qu'elle suit sans avoir à saisir la justice. Fédération régionale bénéficiant d'un agrément du ministère de la Justice lui permettant la délivrance de consultations juridiques, FNE Pays de la Loire a par ailleurs délivré des consultations juridiques sur **22 dossiers** auprès de ses associations membres au cours de l'année.



NOS FINANCES

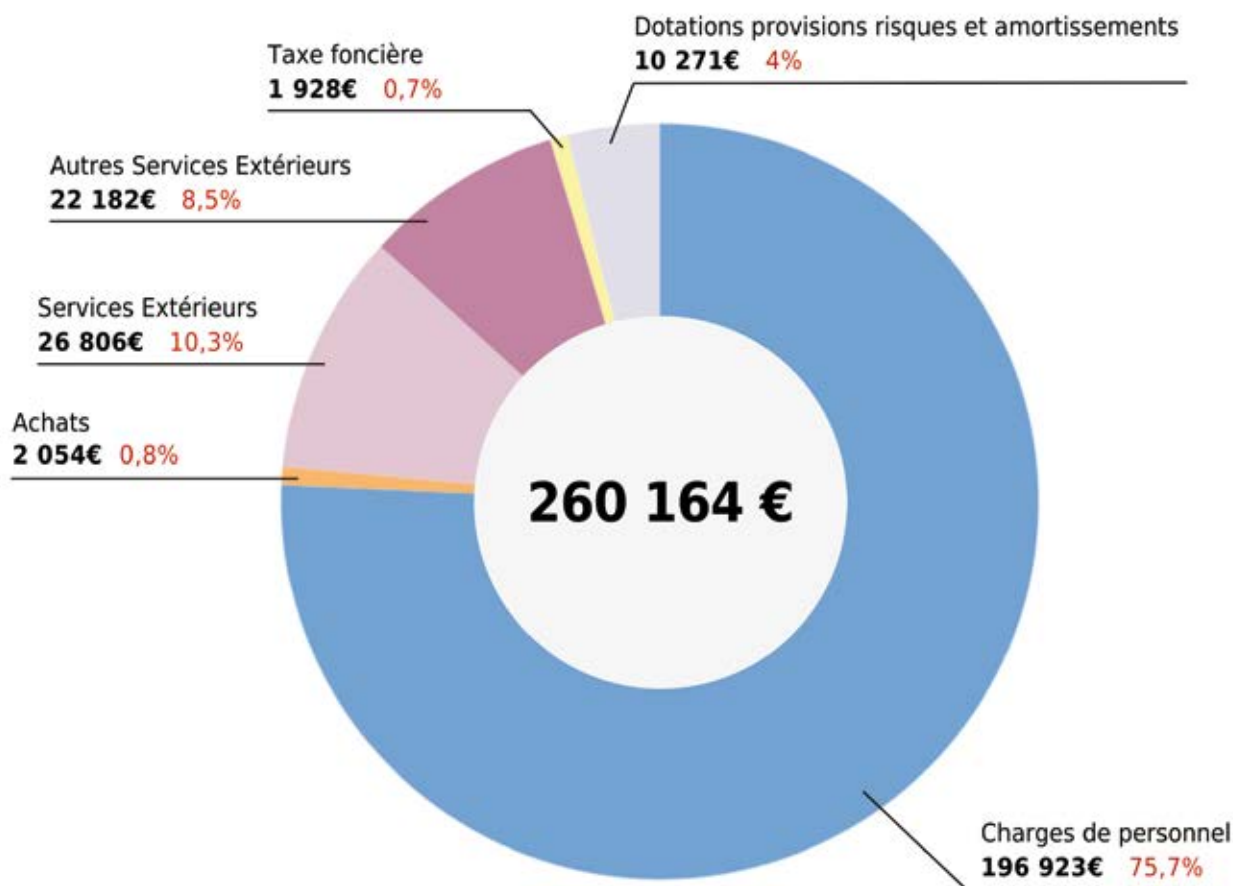
FNE Pays de la Loire s'appuie sur plusieurs sources de revenus pour pouvoir mener ses actions avec différents types de ressources : des subventions publiques (État, Conseil régional, Agence de l'eau, ...), du mécénat ou du partenariat avec des entreprises privées et avec ses fonds propres (cotisations, prestations,...). Depuis plusieurs années, FNE Pays de la Loire fait aussi appel à la générosité du public (dons).

NOS FINANCES

En 2025, **notre solde financier est négatif**, le déficit s'élevant à **- 41 180 euros**. Ce résultat financier est alarmant et nous obligera en 2026 à trouver de nouvelles sources de financement et si cela n'aboutit pas, à devoir faire des choix difficiles.

NOS CHARGES

Comme tous les ans, les trois quarts des dépenses de FNE Pays de la Loire sont liées aux charges de personnel (75,7% pour 4,4 ETP, plus les indemnités pour le stagiaire de 6 mois). Les autres dépenses sont liées aux charges de structure (loyer, électricité, eau, téléphone, taxes foncières, ...), aux frais liés à l'achat de fournitures et d'équipements pour permettre à l'équipe salariée de travailler convenablement ainsi qu'aux dépenses liées aux projets que nous menons (déplacements, frais de mission, achats, impressions, ...).



VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

La valorisation du bénévolat correspond au temps passé par les bénévoles en représentation pour FNE Pays de la Loire (présence en réunion, tenue de stand, ...). En 2025, ce sont 1 710 heures (**244 jours**) qui sont valorisées sur le plan comptable pour un montant de 85 500 euros, ce qui est encore en hausse par rapport à 2024. Les abandons de frais de déplacement sont aussi pris en compte et s'élèvent à 8 404,04 euros.

Le total de la **valorisation du bénévolat s'élève pour l'année 2025 à 93 904,04 euros**, ce qui est stable par rapport à 2024 et illustre l'investissement de nos bénévoles.

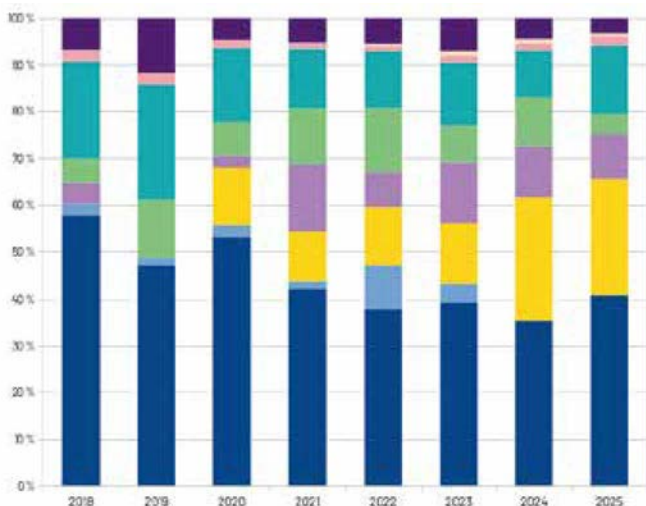
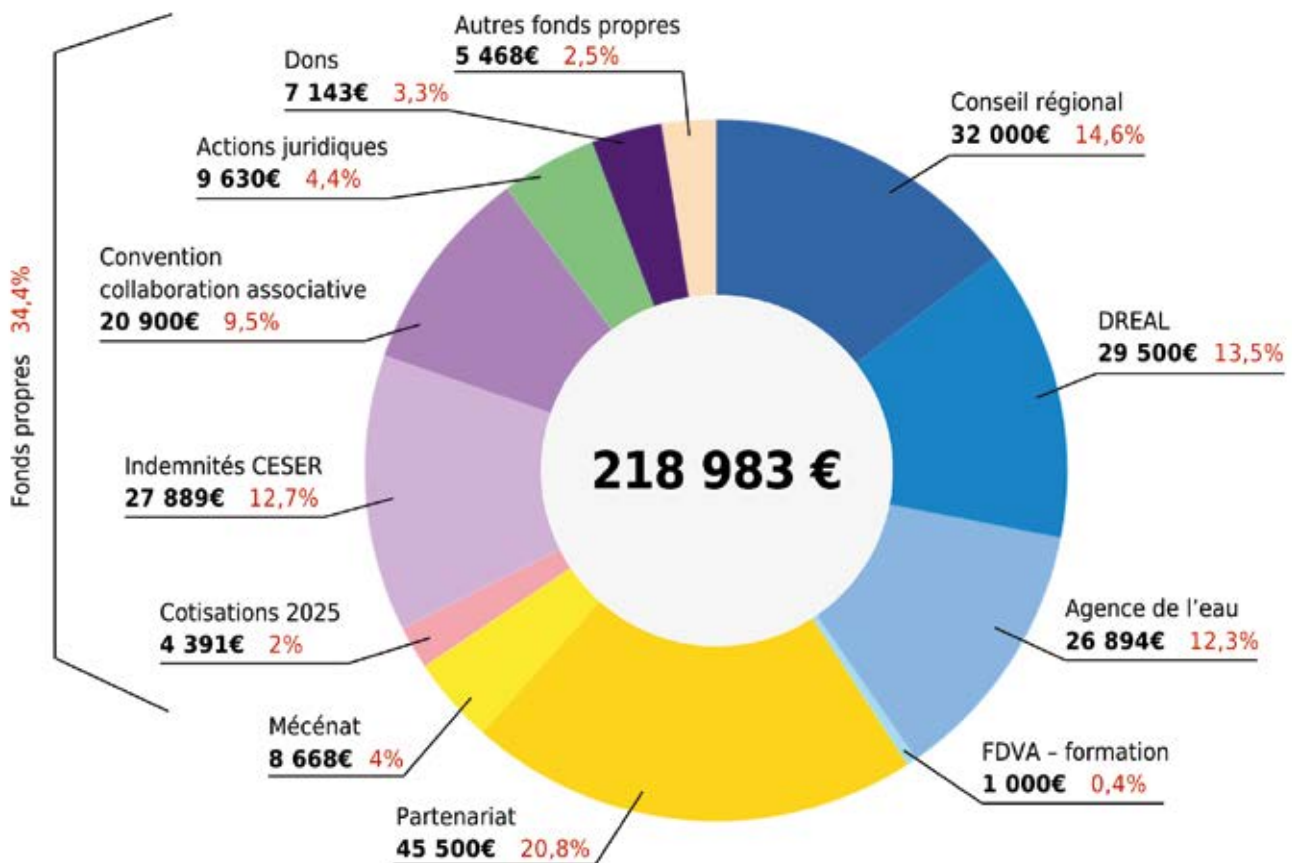
A noter que les bénévoles dirigeants membres du conseil d'administration et du bureau ont déclaré 397 heures de réunion soit **plus de 56 jours de bénévolat** en 2025 **pour faire vivre les instances de gouvernance de notre fédération régionale**.

NOS RESSOURCES

Pour mener ses actions en 2025, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier du **Conseil régional des Pays de la Loire** (14,6% de nos ressources), de l'État via la **DREAL des Pays de la Loire** (13,5%), la DRAJES à travers le Fond de Développement pour la Vie Associative (0,4%). **L'agence de l'eau Loire Bretagne** a apporté son soutien à nos actions à hauteur de 12,3% de nos ressources.

Le monde des **entreprises** a apporté en 2025 un soutien à hauteur de 24,8% de nos ressources via du mécénat ou du partenariat. Deux sources de financement que nous essayons de développer et que nous avons réussi à augmenter depuis 2023.

Nos **fonds propres** représentent, en 2025, 34,4% de nos ressources. Il s'agit notamment des cotisations de nos adhérents, des indemnités de nos représentants au CESER des Pays de la Loire et de prestations. A cela s'ajoutent les dons perçus ainsi que les conventions de collaboration associative nouées avec notre fédération nationale pour mener des actions fédérales en Pays de la Loire. De plus, notre activité juridique génère aussi des ressources financières via les consultations juridiques fournies à nos adhérents et les dossiers gagnés en justice.



Évolution de nos ressources financières entre 2018 et 2025

- Dons
- Produits Financiers
- Cotisations
- Fonds propres : CESER, animations, formations
- Produits juridiques
- Conventions collaboration associative
- Partenariats et mécénats
- AAP : PRSE, Economie circulaire
- Subventions : DREAL, Région, AELB, FDVA, Service Civique



DES ACTEURS PUBLICS

Conseil régional des Pays de la Loire

Dans le cadre de la Stratégie Régionale Biodiversité, le Conseil régional des Pays de la Loire soutient depuis sa création notre fédération régionale via une convention pluriannuelle qui s'est terminée fin 2025.



DREAL des Pays de la Loire

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire soutient financièrement FNE Pays de la Loire via une convention pluriannuelle qui s'est terminée fin 2025.



DREAL Pays de la Loire
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Agence de l'eau Loire Bretagne

L'Agence de l'eau Loire Bretagne, via une convention pluriannuelle renouvelée début 2025 pour 3 ans, apporte son soutien financier aux actions menées par FNE Pays de la Loire sur le thème de l'eau, notamment pour soutenir nos actions de sensibilisation du grand public.



DRAJES via le FDVA

En 2025, la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a soutenu FNE Pays de la Loire via le Fond pour le Développement de la Vie Associative pour l'organisation de trois formations à destination de nos bénévoles.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



DES PARTENAIRES PRIVÉS

En 2025, FNE Pays de la Loire a poursuivi son partenariat avec **GRDF** pour travailler sur les enjeux de la transition énergétique et plus particulièrement pour faire vivre le dialogue territorial autour des projets de méthanisation en Pays de la Loire.

La **Société Eolienne en Mer Yeu Noirmoutier** a poursuivi son partenariat en 2025 ce qui nous a permis d'organiser une journée sur l'éolien en mer en juin 2025 et de réaliser plusieurs sorties en mer à la découverte des travaux en cours sur le parc éolien en mer.

NaTran, ex-GRTGaz, est depuis fin 2025 un nouveau partenaire pour FNE Pays de la Loire et est venu soutenir la réalisation de la journée sur le mix énergétique en Pays de la Loire réalisée en novembre 2025 à Angers.

Le partenariat avec **BIRDZ** (filiale du groupe Veolia, société spécialisée dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de télérelevé de compteurs) qui met à disposition de FNE Pays de la Loire depuis 2023 et pour 3 ans, un capteur de biodiversité pour enregistrer et reconnaître oiseaux, chiroptères s'est poursuivi en 2025.



DES MÉCÈNES

FNE Pays de la Loire a pu compter en 2025 sur le soutien de l'entreprise **PiveteauBois** (fabricant de produits en bois pour la construction, l'aménagement extérieur et le bois énergie), d'**Illico Réseau** (entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions réseaux et sécurité, l'ingénierie, le déploiement d'infrastructures de virtualisation et le stockage de données), du bureau d'étude **TEHOP** basé à Angers qui accompagne les collectivités dans leur transition écologique et du **groupe ISORE**, acteur de l'isolation des bâtiments. Le mécénat avec le **Quai'M** (salle de spectacle/concert) de la Roche-sur-Yon s'est poursuivi et a été renouvelé pour une année de plus en 2026.



DES DONATEURS

En 2025, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier de citoyens qui ont répondu positivement à notre appel à la générosité du public lancé en fin d'année. Grâce à ces dons, nous avons pu consolider un certain nombre d'actions et augmenter notre capacité à agir de façon autonome. Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenu.



NOS ASSOCIATIONS



FNE Pays de la Loire est LA fédération régionale des associations de protection de l'environnement. Elle **n'existerait pas sans ses membres**, fédérations départementales et associations régionales, qui mènent également leurs propres actions en faveur de la protection de l'environnement à leur échelle ou dans leur domaine de compétence. Nous les mettons ici en lumière et les remercions pour leur travail.

FNE LOIRE-ATLANTIQUE



En 2025, l'activité de FNE 44 s'est en majorité centrée sur la **thématique de l'eau** avec de nombreuses actions :

- co-organisation avec huit autres associations d'un **grand rassemblement à Redon** le 22 février 2025 réunissant environ 1 800 personnes pour la défense de l'eau sans pesticides et celle du projet révisé du SAGE du bassin versant de la Vilaine dont 1/3 se situe en Loire-Atlantique.
- **sensibilisation du grand public à la qualité des eaux de baignade** avec le relai de l'opération La Belle Plage d'Eaux et Rivières de Bretagne élargie aux diverses pollutions des eaux littorales (algues vertes, bloom de phytoplanctons, métaux lourds, etc..). 350 personnes ont ainsi pu être sensibilisées sur différents stands.
- **participation à la « Fête de l'eau »** organisée par le Parc Régional de Brière et le Syndicat du Bassin Versant du Brivet à Pontchâteau à l'automne 2025. 4 500 personnes sont venues flâner le long des différents stands dont celui de FNE Loire-Atlantique.

FNE ANJOU



FNE Anjou fêtait en 2025 ses **60 ans** ! Une belle occasion d'organiser plusieurs actions fortes autour d'un large public. Un **concours de dessin** « *Loup y es-tu ?* » sur le retour du loup dans notre territoire a été proposé. Notre **grand débat** en juin sur le thème "Construire un monde vivable : avec qui ? Quel rôle pour les associations ?" a réuni plus de 100 personnes au siège de l'ADEME à Angers. En septembre, une **grande fête** est venue clore les festivités. Tout y était : stands, mini-débats, remise des prix du concours « *Loup y es-tu ?* », goûter des enfants, dîner préparé par Solidarifood et spectacle d'improvisation de la compagnie « *Les Expressos* ».

FE 53



En 2025, le **groupe de travail « bocage et chemins »** de la Fédération pour l'Environnement en Mayenne a œuvré pour une meilleure protection des chemins ruraux. Pour cela, 20 bénévoles issus de FE 53, Mayenne Nature Environnement, d'associations locales et du CDRP 53 ont étudiés les dossiers soumis à enquêtes publiques. Ce sont **18 enquêtes publiques auxquelles FE 53 a pu faire une déposition** en Mayenne. Un module de formation a aussi été animé afin que les bénévoles puissent mieux appréhender le déroulé d'une enquête publique liée à l'aliénation de chemins ruraux. Mais un constat est fait : la majorité des dossiers d'aliénation sont en réalité des régularisations administratives de situations non réglementaires déjà effectuées sur le terrain, ce qui est désolant !

FNE SARTHE



Depuis 2024, FNE Sarthe est devenue officiellement structure accompagnatrice pour le territoire de la Sarthe en lien avec Récit (le réseau des énergies renouvelables locales et citoyennes en Pays de la Loire). En 2025, FNE Sarthe a pu **accompagner un collectif de citoyens** voulant s'investir dans un **projet d'énergies renouvelables** à l'échelle de la communauté de communes du Val de Sarthe. Une association, Wattitude72, a été créée et le projet s'oriente vers une installation de panneaux photovoltaïques en toiture ou au sol, alimentant une boucle d'autoconsommation collective (ACC).

Ainsi FNE Sarthe s'inscrit encore plus dans la thématique des énergies renouvelables et de la transmission de connaissances. A l'avenir, d'autres accompagnements sont prévus et devraient commencer prochainement, notamment avec Le Mans Métropole.

FNE VENDÉE



FNE Vendée souhaite mettre en avant le colloque organisée le 17 octobre 2025 par son association membre "La Coordination pour la Défense du Marais Poitevin" sur un sujet qui lui tient à cœur : **"Le Marais Poitevin : et demain ? Eau, climat, gouvernance"**. Avec des spécialistes venus de toute la France, les questions de gouvernance de cette zone humide (puzzle à assembler ou millefeuille à simplifier ?) et de l'évolution des paysages agricoles ont pu être débattues à Benet (85). L'objectif était de permettre un débat public et de qualité sur des sujets qui agitent le territoire.

BRETAGNE VIVANTE



Gestion du réseau des réserves associatives : Fay-de-Bretagne, Moisdon-la-Rivière, Grand-Auverné, Drefféac, Nozay

Comme tous les ans, en cette fin d'année 2025, nous profitons du repos végétatif et de la dormance de nombreuses espèces pour **entretenir le réseau des réserves associatives de l'association**. Les travaux sont réalisés avec le soutien des élèves du lycée Briacé (Le Landreau) et de l'école Diderot, mais aussi, et surtout, des conservatrices et conservateurs bénévoles, ainsi que des personnes venant prêter main-forte lors des chantiers participatifs. Les financements accordés par le département 44, la DREAL Pays de la Loire et la fondation du Patrimoine nous ont également permis de faire appel à différentes structures de réinsertion (ATRE, AIRE, Accès-Réagis, etc.) quand les travaux étaient trop conséquents.

COORDINATION LPO PAYS DE LA LOIRE



37 % : c'est la proportion d'espèces d'oiseaux nicheurs menacés dans les Pays de la Loire, soit 70 sur les 209 qui se reproduisent dans la région. Cette **nouvelle évaluation de la liste rouge des oiseaux nicheurs** des Pays de la Loire, coordonnée par la LPO, montre que la situation se dégrade par rapport au précédent bilan de 2014.

Entre 2022 et 2025, **911** espaces occupés par un nid ou constituant un gîte ont pu être conservés ou compensés sur **83 chantiers accompagnés** par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire entre 2022 et 2025. Un chiffre qui représente bien l'urgence à généraliser les accompagnements biodiversité à l'ensemble des opérations de travaux de réhabilitation de bâtiments.

VIRAGE ÉNERGIE CLIMAT PAYS DE LA LOIRE



En dehors des activités "habituelles" de Virage Énergie Climat Pays de la Loire pour diffuser l'information sur les problématiques de la transition, notre initiative majeure en 2025 a été l'organisation le 27 novembre 2025 d'une **projection du documentaire "Le nucléaire va ruiner la France" suivie d'un débat** en présence de la réalisatrice de ce film, Laure Noualhat, au cinéma le Lutétia à Saint Herblain (44). Environ une centaine de personnes ont participé à cette soirée qui a permis à d'autres associations (Sortir du Nucléaire 44, Énergie Partagée...) de s'exprimer également sur ce sujet ô combien sensible en moment.

GROUPE CHIROPTÈRES PAYS DE LA LOIRE



L'année a été marquée par la co-organisation des **Rencontres Chiro Grand Ouest**, qui ont lieu tous les deux ans et qui, en 2025, étaient accueillies en région Pays de la Loire, plus précisément à Laval le week-end des 22 et 23 mars. Cela a représenté un investissement important pour le Groupe Chiroptères Pays de la Loire, tant sur le plan financier que sur celui de l'implication bénévole, notamment pour assurer toute la logistique le week-end de l'événement.

130 participant.es se sont donc retrouvés pour ces 2 journées d'échanges et de partage avec un programme dense alliant **retours d'expérience** (programme Noctule, travaux sur la trame noire en Pays de la Loire, Démographie des Grands rhinolophes, réseau Paysan pour les chauves-souris, bâti et chauves-souris, ...) et des **ateliers de travail** où chaque association membre a contribué (Groupe Mammalogique Breton, CPIE Loire Anjou, Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Mayenne Nature Environnement, Nature Environnement 17, FNE Poitou-Charente, LPO Anjou, Picardie Nature,...). Un moment intense qui nous oblige à chaque fois à synthétiser toutes nos études et invite à s'inspirer !



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



@fnepaysdelaloire



@FNE_paysdelaloire



@FNE Pays de la Loire

et sur www.fne-pays-de-la-loire.fr



Et pour nous joindre :
contact@fne-pays-de-la-loire.fr

Mentions légales :

Directeur de publication : Jean-Christophe GAVALLET

Rédaction, conception et réalisation : Catherine BELIN, Régine BRUNY, Jean-Christophe GAVALLET, Benjamin HOGOMMAT, Xavier MÉTAY, Noémie MOREL, Aurélie NICOLE et Valérian POYAU.

Illustrations : A. CHEHMANA : p. 1 ; Canva (images libres de droit) : couverture, p.2, p.4, p.7, p.15, p.17, p.18, p.19, p.20, p.22, p.23 ; X. MÉTAY : p.3, p.4, p.6, p.8, p.12, p.18, p.20, p.25 ; B. HOGOMMAT : p.4, p.10, p.13 ; N. MOREL : p.3, p.8, p.12, p.14, p.17, p.28 ; V. POYAU : p.3, p. 11 ; Sentinelles de la Nature : p. 4 ; p.9 ; Récit PDL : p.4 ; JC. RAUX : p.4 ; Radio G : p.6 ; ADECC : p. 8 ; J. PELÉ : p. 14 ; UFC49 : p.14 - pour les hérissons : © Jérôme Bourdelot - FNE Occitanie-Pyrénées

Impression : Ateliers Paquereau - 8 boulevard des Bretonnières - 49124 Saint Barthélémy d'Anjou

édité à 100 exemplaires papiers

ISSN : 2498-3810

Cette revue et son contenu sont à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - pas d'utilisation commerciale - pas de modifications 2.0 France

